



ACMAR

FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION

EXPLOITER ET ENTRETENIR
POUR PÉRENNISER SES ÉQUIPEMENTS

Septembre 2023



acmar.fr



Formation ACMAR

EXPLOITER ET ENTRETENIR POUR PÉRENNISER SES ÉQUIPEMENTS

Public :

Tous les intervenants sur les équipements routiers de répandage.



Pré-requis :

Socle de connaissances (lire, écrire, compter)



Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap pourra étudier avec vous les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation



Durée :

Session de 2 jours – 2 x 7 heures

Objectifs de la formation :

- Le stagiaire doit être capable **d'entretenir de manière autonome** un équipement de répandage de façon à ce qu'il ne subisse pas de panne liée à la maintenance.
- Le stagiaire doit être capable **d'expliquer et de décrire un dysfonctionnement sur son équipement** à un technicien SAV pour émettre un diagnostic et réparer.

Objectifs pédagogiques :

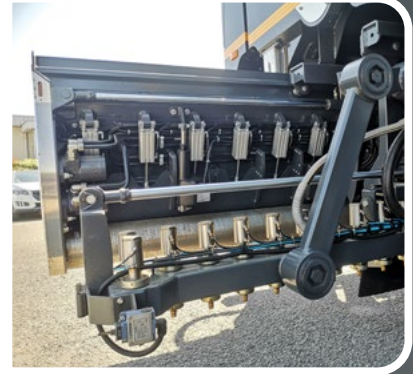
- Le stagiaire développe des capacités à :
- **identifier et nommer** les différents organes de l'équipement et les circuits
 - démonter, nettoyer, remonter ou remplacer les différents éléments ou pièces de l'équipement **en respectant la procédure.**
 - **identifier et comprendre une panne** sur son équipement
 - **identifier et comprendre un problème d'utilisation** sur ses équipements.
 - **anticiper et reconnaître les risques** potentiels de l'utilisation de la machine.

Contenu

1

Présentation de l'équipement

- Le circuit de liant
- Le chauffage
- Le circuit pneumatique
- Le circuit électrique
- Les commandes et pilotage
- Le circuit de dope



2

Le répandage

- Le principe du triple recouvrement
- La répartition transversale
- La régulation automatique
- Les abaques de dosage



3

Le gravillonnage

- Les différents types de gravillonneurs
- Le contrôle avant chantier
- Le choix du gravillon
- La réalisation d'un chantier



4

L'entretien

- L'importance de l'entretien
- L'entretien préventif
- La détection de pannes
- La réaction face aux pannes
- Les types de capteurs





Taux de satisfaction

92%

sur 5 ans et 1148h
de formation

Méthodes pédagogiques :

Principalement expositive et active en fonction des sujets abordés.

Évaluations :

- Auto-évaluation en début et fin de session
- QCM

Modalités et délais d'accès :

- Inscriptions par téléphone au **02 43 06 86 77** ou par mail à l'adresse suivante **sav@acmar.fr**
- Délai minimum entre la demande d'inscription et la formation de 3 semaines.

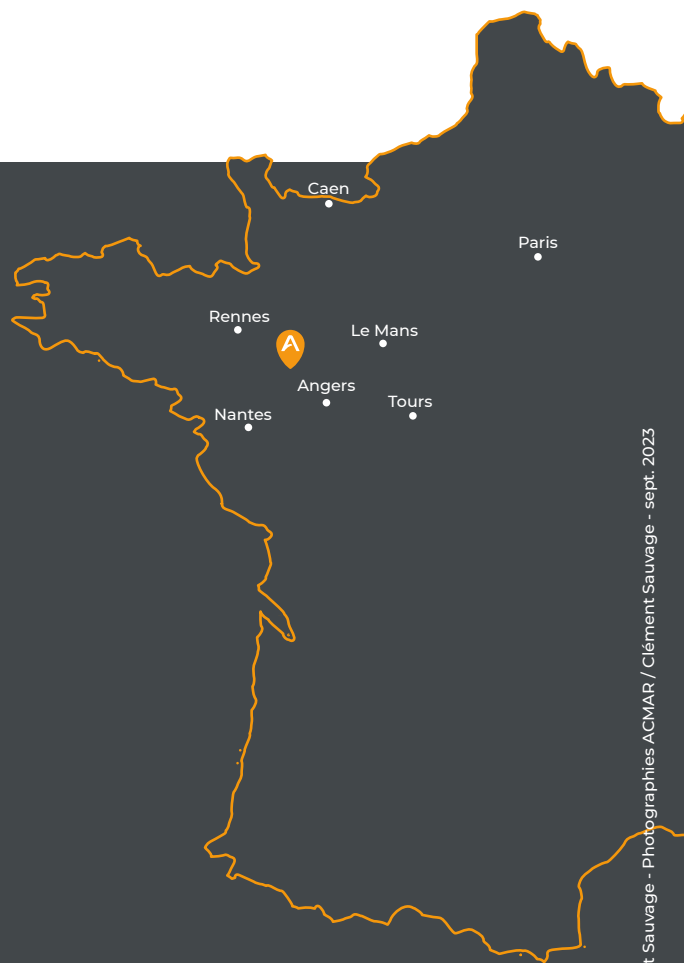
Lieu :

ACMAR - 40 route de Châtelais – 53400 CRAON

Tarif :

1330€/ personne

Repas du midi compris (partenariat hôtel demi-pension)



© Conception : Clément Sauvage - Photographies ACMAR / Clément Sauvage - sept. 2023

Plusieurs sessions de formation dans l'année.
Formation sur site client possible.



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

ACMAR

40 ROUTE DE CHATELAIS
ZONE INDUSTRIELLE
53400 - CRAON, France

N° SIRET : 30235426100018
N° DECLARATION ACTIVITÉ: 52530086653

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification et au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

en application de l'article L. 6316-1 du code du travail et de la Loi n° 2018-771 du 05/09/2018



CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :

L. 6313-1 – 1° Les actions de formation

Date d'entrée en vigueur : **11 février 2022**

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées, ce certificat est valable jusqu'au : **10 février 2025**

Date originale de certification : **11 février 2022**

Certificat n°: FR072109-1

Affaire n°: 10743034

Date : 11 février 2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.

